

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Design Produit - design bijou et accessoires
<b>Titre du module</b>	<b>Théorie bijou montre accessoire 4</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	34THBMA (D.CV.334.34THBMA.F.15)
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	6 ECTS
<b>Semestre</b>	Module organisé jusqu'à fin avril / semestre 4
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	<b>Avoir validé Théorie bijou montre accessoire 3</b>
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<b>Culture du bijou, de la montre et de l'accessoire 3</b> : élaborer un plan de collection selon les axes du marché dans lequel le designer se positionne. Savoir choisir sa cible par rapport à une étude de marché qui définit les gammes de prix et les marges. Savoir communiquer la collection et son univers.
<b>Contenus et formes d'enseignement</b>	<b>Culture du bijou, de la montre et de l'accessoire 3</b> : apports théoriques à mettre en pratique au sein même du séminaire.
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.  Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : <b>Culture du bijou, de la montre et de l'accessoire 3</b> : rendu d'un travail final.  Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation : remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique.  Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation pour un module répété.
<b>Enseignant-e-s</b>	Valérie Ursenbacher et autre.s intervenant.e.s
<b>Nom du/de la responsable du module</b>	Elizabeth Fischer
<b>Descriptif validé le</b>	14.07.2020
<b>Par</b>	Elizabeth Fischer, responsable de l'orientation Design Bijou et accessoire de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014